

Réf: Dossier 430006

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE CONSTRUCTION ET MENUISERIE GENERALE » en abrégé « ICMG SARL »

Siège ABIDJAN /ABOBO AVOCATIER LA POSTE, LOT  
234, ILOT 21, Lot 234, Ilot 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 18/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE CONSTRUCTION ET MENUISERIE GENERALE » en abrégé « ICMG SARL »

Objet : MENUISERIE GENERALE  
BTP

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant

Être créée Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN /ABOBO AVOCATIER LA POSTE, LOT 234, ILOT 21, Lot 234, Ilot 21

Dirigeant(s) M DOUMBIA SOUMALAI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03752 du 13/08/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48407/GTCA/RC/2025 du 13/08/2025

